

Firme d'échantillonnage accréditée n° 713

**PORTÉE D'ACCREDITATION
D'ÉCHANTILLONNAGE ENVIRONNEMENTAL**

**Ville de Montréal
Section Air
827, boulevard Crémazie Est, bureau 302
Montréal (Québec) H2M 2T8**

En référence au certificat d'accréditation n° 2279, la firme d'échantillonnage de la Ville de Montréal est habilitée à réaliser les activités d'échantillonnage prévues dans la présente portée d'accréditation, **pour la période du 10 mars 2025 au 9 mars 2030.**

**Secteur de l'air
(prélèvements des émissions atmosphériques en provenance de sources fixes)**

Groupe Types d'échantillonnage

- | | |
|---|---|
| 1 | Détermination du lieu d'échantillonnage et des points de prélèvement |
| | Détermination de la vitesse et du débit volumétrique des gaz de cheminée |
| | Détermination de la masse molaire par analyse des gaz |
| | Détermination de la teneur en humidité |
| | Détermination des particules totales (selon la définition du règlement 2001-10 de la Communauté métropolitaine de Montréal) |



Christiane Jacques
Directrice de l'accréditation et de la qualité